

054 - MARCHADIER - 02032019 - 09H03

**Sujet:** [INTERNET] TR: Enquête publique Mailhac sur Benaize

**De :** Claude Marchadier <claudemarchadier0756@hotmail.fr>

**Date :** Sat, 2 Mar 2019 09:03:26 +0000

**Pour :** "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Claude MARCHADIER

**Objet :** Enquête publique Mailhac sur Benaize

Enquête publique sur le projet de création d'un parc éolien dans la forêt de Bouéry  
Commune de Mailhac sur Benaize.

Monsieur le président de la commission .

Par ce courriel, je m'associe pleinement à l'idée de ce projet qui a été longuement étudié par des instances agréées . Respectons les propriétaires, la municipalité, les politique qui sont intervenus . Respectons, Messieurs les Préfets qui ont accordé les autorisations. Franchement, il faut bien que les membres des associations qui manifestent leur opposition soient bien mal vaillants pour critiquer ce projet qui ne gêne personne. Et qui ne nuira pas à la vie de la faune sauvage. En trois, la petite commune de Mailhac, à bien besoin des ressources que pourra lui apporter cette production d'électricité. Pour ces raisons, je suis favorable au futur parc éolien du bois de Bouéry.

Claude MARCHADIER



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)